

dial

diffusion de l'information sur l'Amérique latine

43 TER, RUE DE LA GLACIÈRE - 75013 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 43.36.93.13
FAX (1) 43.31.19.83
CCP 1248.74 - N PARIS - Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Hebdomadaire - n° 1699 - 9 juillet 1992 - 5,50 F

D 1699 MEXIQUE: CONFLITS ENTRE CHAMULAS DANS L'ÉTAT DU CHIAPAS

Depuis plusieurs mois la situation est très tendue dans les montagnes du Chiapas, au sud du Mexique. Les conflits de la terre y sont anciens (cf. DIAL D 233, 320, 918 et 1118). Dans les années quatre-vingt, le problème est devenu plus aigu par suite de l'arrivée de plusieurs dizaines de milliers de réfugiés guatémaltèques (cf. DIAL D 767 et 800) qui ont occupé des terres et donc retiré des possibilités d'implantation pour les ethnies du Chiapas. Les conflits graves qui ont éclaté entre groupes chamulas - dont la bataille rangée dans un quartier périphérique de San Cristóbal de Las Casas le 1er avril 1992, rapporté ci-dessous - sont compliqués de querelles religieuses entre catholiques, évangéliques et "catholiques orthodoxes"... En réalité, les étiquettes religieuses cachent un conflit de pouvoirs dans lequel les caciques chamulas ont "nationalisé" leur catholicisme pour mieux éliminer leurs "dissidents" minoritaires en les expulsant des terres qu'ils occupent.

L'affaire se complique également du conflit irréductible qui oppose les exploitants agricoles et les éleveurs du Chiapas, sous la bannière politique du Parti révolutionnaire institutionnel, à l'évêque de San Cristóbal de Las Casas connu pour sa défense des communautés indiennes de la région (cf. DIAL D 1513, 1523 et 1631). Les conflits entre Chamulas se sont soldés, en mai et juin 1992, par de nouvelles et violentes campagnes de presse contre Mgr Samuel Ruiz. En fin juin, les menaces de mort s'adressaient à l'évêque, aux prêtres et aux agents de pastorale du diocèse.

Note DIAL

1. Le problème de la terre et les violents conflits entre populations indiennes (Correspondance particulière)

Historique

C'est dans les années soixante que la pression sur la terre et la croissance démographique transforment la région de Altos de Chiapas en lieu de conflits et d'expulsions de paysans indiens. C'est l'époque où des travailleurs migrants - en direction des exploitations agricoles et des villes - décident de ne plus revenir dans leurs villages et où d'autres choisissent d'aller peupler le nouveau front agricole des terres d'Etat. La plupart de ces migrants vont peupler la forêt de Lacandon ainsi que, dans une moindre mesure, la dépression centrale et le Soconusco. Ces Indiens, au nombre de 7.000 environ, sont quelque peu aventuriers, non conformistes et parfois en désaccord - religieusement ou civilement - avec les autorités de leurs communautés traditionnelles. Ainsi prend corps un phénomène social de grande signification pour notre fin de siècle: la diaspora indienne.

Les communautés indiennes qui en viennent à chasser ces nouvelles populations sont surtout celles de San Juan Chamula, d'Oxchuc et de Tenejapa car elles se trouvent dans une situation démographique et agraire explosive.

Suite à la rude bataille électorale de 1973 à San Juan Chamula et dans la foulée des prises de position du 1er Congrès indien Frère Bartolomé de Las Casas (1), les Indiens chamulas dissidents sont massivement et brutalement expulsés. On découvre que les Chamulas qui ont organisé et mené l'opération bénéficient du soutien du PRODESCH, l'organisme indigéniste d'Etat de cette époque. Depuis lors, d'autres communautés indiennes ont progressivement suivi l'exemple.

Au cours de la décennie suivante, vers 1982, la situation n'est plus guère favorable à l'exode traditionnel de ceux qui sont "en trop" dans leurs communautés, soit par manque de terres soit en raison de désaccords manifestes. En effet deux facteurs nouveaux viennent aggraver la situation dans la région:

- 1) l'interruption, pour cause de crise économique, des chantiers pharaoniques de la société pétrolière PEMEX et de la CFE qui employaient une abondante main-d'oeuvre d'Indiens sans terres;
- 2) les réfugiés guatémaltèques installés dans la forêt et les exploitations agricoles, retirant ainsi les possibilités traditionnellement mises à profit par les Indiens de Altos de Chiapas.

Les Indiens qui ont quitté leurs communautés et qui sont victimes de la crise économique n'ayant plus aucune issue, les expulsions prennent une tournure de plus en plus violente et une dimension scandaleuse, comme par exemple à San Cristóbal, la ville qui a aujourd'hui la population indienne la plus importante de l'Etat de Chiapas, et qui ne peut offrir aucun emploi à ces immigrants.

Il s'ensuit que le panorama ethnique de l'Etat est en train de changer radicalement pour les raisons suivantes:

- 1) l'Indien passe de la situation de paysan sans terre à celle de citoyen sans travail;
- 2) dans les cas extrêmes de San Juan Chamula et d'Oxchuc, ceux qui restent dans leur communauté sont la minorité, et ceux qui s'exilent, la majorité;
- 3) les Indiens contraints de quitter leurs villages d'origine deviennent des migrants aux revendications spécifiques.

Dans cette nouvelle conjoncture, la diaspora indienne, que ce soit en direction de la forêt ou de la ville, est pratiquement laissée à l'abandon par les services officiels, un abandon tout juste compensé par l'aide des Eglises là où cette diaspora se fixe. Par contre, les communautés indiennes qui chassent ces groupes peuvent agir en toute impunité, voire bénéficier de soutiens officiels, quand bien même il s'agirait plus d'encouragements que d'infrastructures ou d'investissements productifs qui permettraient d'assainir la situation économique des populations exclues.

L'explosion de La Hormiga du 1er avril 1992

En bref, les "expulseurs" sont des Indiens fermement attachés à leur communauté traditionnelle et bénéficiant de soutiens en ville, c'est-à-dire des organismes indigénistes de l'Etat et des stratèges des campagnes électorales du parti officiel, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI).

Les "expulsés" sont également des Indiens mais qui se sont séparés de leurs communautés parce qu'ils en refusent les positions religieuses, n'acceptent pas la prépondérance du PRI chez les responsables de communauté, ou cherchent à échapper au monopole villageois de certaines marchandises (2).

Les expulsions s'accompagnent d'exactions, de viols, de violences physiques, d'amendes, ainsi que de perte de terres, de maisons et de biens personnels.

La tension entre les deux groupes - celui des "expulseurs" furieux de constater que leurs pressions n'arrêtent nullement la dissidence des mécontents, et celui des "expulsés" fatigués d'être d'éternelles victimes - a atteint de tels extrêmes que, le 1er avril 1992, la veille d'une visite du président de la République au Chiapas, c'est une véritable bataille rangée qui s'est produite entre des milliers d'Indiens, et qui s'est soldée par des destructions dans le quartier chamula de La Hormiga (3) dans la commune de San Cristóbal de Las Casas, par 52 blessés et par des arrestations de l'un et l'autre bords, en l'absence totale des forces de l'ordre et des autorités de l'Etat.

Cette atteinte dramatique à la paix sociale est à l'origine de la convocation, par la Chambre des députés de l'Etat de Chiapas, d'une "audience publique" les 22 et 23 avril 1992. Il s'agissait officiellement de recueillir le point de vue des protagonistes du conflit et de la "communauté intellectuelle" de la région sur deux projets de loi contradictoires: le premier, émanant du gouvernement, pour caractériser le délit d'expulsion; l'autre, présenté par un député indien, pour définir le délit d'atteinte culturelle.

46 personnes se sont présentées à cette audience: 11 Indiens (9 "expulseurs" et 2 dissidents pour raisons autres que la religion), 14 représentants de plusieurs Eglises (dont 2 Indiens et 2 évêques catholiques) et 21 "intellectuels" (du Chiapas, de Mexico et du Guatemala, ainsi que 3 Indiens: 1 Tzotzil, 1 Tzeltal et 1 Otomí). Les localités indiennes de San Juan Chamula, Mitontic et Zinacantan ont amené chacune leur claque en camion, au point que les Indiens "expulsés" ont disparu et n'ont pas du tout participé à l'audience.

Il ne s'est trouvé que 9 voix pour défendre le fait de l'expulsion qui avait été clairement condamnée par 37 personnes dans leurs exposés. Par delà les divergences d'interprétation, un accord a fini par se dégager sur les points suivants:

- 1) le respect des efforts de revalorisation culturelle et de la fierté d'appartenance ethnique;
- 2) le caractère clairement politique et économique des expulsions, sous leur habillage culturel ou religieux;
- 3) le respect du droit au désaccord et des libertés civiles et religieuses.

A la fin de la deuxième journée consacrée au débat, la Chambre des députés a conclu que le problème ne se réglerait pas à coups de décrets et il a reporté sine die l'examen des deux projets de loi...

2. L'affrontement entre Indiens Chamula dans le quartier de La Hormiga, à San Cristóbal de Las Casas (Bulletin Encuentros du diocèse de San Cristóbal de Las Casas, mars-avril 1992)

Les autorités municipales traditionnelles de San Juan Chamula incarcèrent le 24 mars 1992 trente Chamulas évangéliques (4) des hameaux de Chojtic et de Los Pozos (5).

Afin de trouver une issue pacifique au conflit, une réunion est organisée à San Cristóbal de Las Casas, avec la participation des autorités municipales de San Juan Chamula et du Conseil des représentants indiens de Altos de Chiapas (CRIACH)(6).

Les autorités chamulas et le maire de San Juan Chamula, Lorenzo Pérez Jolote, se retirent de la réunion car ils refusent de se plier à l'engagement signé récemment - sur demande de la Chambre des députés de l'Etat de Chiapas - de ne pas expulser le millier de Chamulas dissidents installés dans la région.

En réplique, le 31 mars au soir, les Chamulas évangéliques du CRIACH enlèvent le maire adjoint et le juge de San Juan Chamula, se saisissent de la camionnette et du chauffeur des autorités chamulas, puis embarquent ces trois personnes en direction du quartier de La Hormiga, où ils les détiennent ligotés après leur avoir rasé les cheveux.

Le 1er avril, vers 10 H du matin, quelque 8.000 Indiens chamulas, catholiques orthodoxes (7), font irruption à La Hormiga, à San Cristóbal de Las Casas. Ils ont été transportés dans les camions de la mairie de San Juan Chamula et dans ceux de la CONASUPO de la même localité. Un premier affrontement a lieu.

Vers 3 H de l'après-midi, alors qu'un accord est intervenu entre les autorités chamulas, les Chamulas dissidents, et le représentant du gouverneur de l'Etat du Chiapas sur la libération des "prisonniers", les Chamulas catholiques orthodoxes passent à l'attaque, à coups de pierre, de bâton et de feu, des habitants de La Hormiga et de Getzemani. Ils mettent à sac et détruisent un certain nombre de maisons, violent des femmes, détruisent plusieurs voitures et s'emparent de deux autres véhicules.

L'agression dure deux heures. Selon les témoins du "Centre des droits de l'homme Bartolomé de Las Casas" (8), le bilan s'élève à 53 blessés identifiés, dont plusieurs par balles, et un certain nombre d'autres blessés et de personnes enlevées, y compris des enfants, et emmenées à San Juan Chamula. Les blessés ont été conduits à la Croix-Rouge, à la Clinique rurale de la sécurité sociale et dans les hôpitaux privés de San Cristóbal de Las Casas.

Le représentant du ministère de l'intérieur à San Cristóbal de Las Casas, Jaime Valdés Castellanos, a déclaré qu'il n'y avait que des blessés légers, alors que l'un d'eux avait été atteint de huit balles et un autre avait perdu un oeil par suite d'un jet de pierre.

Dans un entretien avec des journalistes de San Cristóbal de Las Casas, le gouverneur de l'Etat, Patrocínio González Garrido, a déclaré: "La police et la milice ne sont pas intervenues pour ne pas accroître les violences." Il a ajouté que, pour éviter de nouvelles expulsions, il a présenté à la Chambre des députés de l'Etat un projet de loi contre les expulsions.

Dans le cas présent, les agresseurs, originaires de San Juan Chamula, n'ont fait l'objet d'aucune mesure, tandis que Domingo López Angel (9), le dirigeant du CRIACH et l'une des victimes de l'opération, était mis en état d'arrestation et incarcéré à la prison de Cerro Hueco de Tuxtla Gutiérrez, sous l'accusation de privation illégale de liberté par séquestration de personnes.

En prison, Domingo López Angel et 106 Indiens de différentes régions de l'Etat ont commencé une grève de la faim le 22 avril. Ils ont menacé de s'immoler par le feu s'ils n'étaient pas remis en liberté, car ils estiment avoir été arrêtés sans raison, sous de fausses accusations. Sur demande du comité de grève de la faim de la liberté indienne, le P. Pablo Romo, religieux dominicain dans le diocèse de San Cristóbal de Las Casas, a célébré une messe en prison au début de la grève.

Le 29 avril, en présence de membres de la Commission nationale des droits de l'homme, du prêtre mentionné ci-dessus et d'autres personnes en visite à la prison, Domingo López Angel s'est arrosé d'un liquide inflammable et a entrepris de mettre le feu, mais Xochil Velásquez, de la commission des droits de l'homme, et les autres grévistes l'en ont empêché.

72 communautés de 15 municipalités de Altos de Chiapas ont demandé au président de la République Salinas de Gortari et à la Commission nationale des droits de l'homme de faire libérer Domingo López Angel "qui n'est pas le responsable de l'affrontement de La Hormiga". Les vrais responsables ce sont les autorités de l'Etat, "à qui nous avons fait savoir depuis le 16 mars ce qui pouvait arriver et qui ne nous ont pas écoutés".

Par ailleurs, un groupe de Chamulas catholiques a organisé une marche sur San Cristóbal de Las Casas pour faire savoir au gouvernement que des Chamulas catholiques ont également été expulsés, et que la religion dans tout cela n'est qu'un prétexte pour les caciques chamulas. Ce groupe a également demandé la remise en liberté des prisonniers.

Suite à tous ces événements la Chambre des députés de l'Etat de Chiapas a invité des centres de droits de l'homme, les Eglises catholique et protestantes, des avocats et des intellectuels à participer à une audience publique pour discuter sur des propositions et des projets de loi en vue de régler le problème des expulsions.

A cette audience 45 personnes ont pris la parole. Le pasteur Pablo Salazar Mandiguchía a demandé "le démantèlement de la superstructure de contrôle au service d'oligarchies et de chefferies qui oppriment leurs propres Indiens". Les évêques de Tuxtla Gutiérrez, de Tapachula et de San Cristóbal de Las Casas ont souligné qu'"il ne s'agit pas d'un conflit entre des catholiques et des non-catholiques, mais de l'action de traditionalistes s'appelant orthodoxes qui détiennent le pouvoir et expulsent en toute impunité leurs groupes indiens minoritaires".

Le Centre des droits de l'homme Bartolomé de Las Casas a estimé qu'"il n'est pas nécessaire de procéder à une quelconque modification du code pénal de l'Etat pour y insérer le délit d'expulsion. Il s'agit tout simplement d'appliquer la Constitution du pays et celle de l'Etat".

Onésimo Hidalgo
Conseil des représentants indiens
de Alto de Chiapas

(1) Congrès de 1974. Textes sur la terre, le commerce, l'éducation et la santé dans DIAL D 233 (NdT).

(2) Par exemple l'alcool (NdT).

(3) Un quartier de plusieurs centaines de maisons (NdT).

(4) De confession protestante (NdT).

(5) Arrestations liées à un projet, dans la région, d'expulsions de 1000 Chamulas dissidents (NdT).

(6) Le CRIACH représente les Indiens dissidents expulsés (NdT).

(7) La dénomination "catholiques orthodoxes" désigne la réalité religieuse des Chamulas qui, par réaction contre le diocèse catholique de San Cristóbal de Las Casas qui s'était opposé aux expulsions de Chamulas dissidents il y a six ans, se sont constitués en Eglise nationale connue sous le nom de "croyants de San Pascualito", dont le siège est à Tuxtla Gutiérrez. Le qualificatif "orthodoxe" vient de ce que, après l'expulsion par la communauté du prêtre du diocèse voici un certain nombre d'années, un autre prêtre se présentant comme orthodoxe a été accueilli en remplacement (NdT).

(8) Le Centre des droits de l'homme Bartolomé de Las Casas a été créé par le diocèse de San Cristóbal de Las Casas (NdT).

(9) C'est Domingo López Angel qui, le 16 mars 1992, avait alerté le gouverneur de l'Etat sur une prochaine expulsion massive de 1000 Chamulas (NdT).

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 375 F - Etranger 420 F - Avion Am. latine: 490 F - USA-Canada-Afrique 460 F

Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL

Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441